

## PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE

### Avis d'enquête publique pour l'instauration de servitudes radioélectriques

Projet: établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques à la demande du ministère de l'Intérieur, direction des systèmes d'information et de communication.

Par arrêté préfectoral en date du 18 mars 2013 sera ouverte dans les communes suivantes, une enquête publique sur le projet d'instauration de servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles et contre les perturbations électromagnétiques :

#### 1 - des centres radioélectriques de:

- MACON/196 rue de Strasbourg, n°ANFR: 071 014 0001, (commune concernée: Mâcon)
- IGE/MONT DE MANDE, n°ANFR: 071 014 0040, (communes concernées: Azé, Cluny, Donzy-le-Pertuis, Igé)
- MARTIGNY-LE-COMTE/LES LOGES, n°ANFR: 071 014 0123, (communes concernées: Martigny-le-Comte, Saint-Bonnet-Vieille-Vignes),
- MESVRES/LA CERTENUE, n°ANFR: 071 014 0124, (communes concernées : La Chapelle-sous-Uchon, Mesvres, Saint-Symphorien-de-Marmagne)
- LE CREUSOT/DU MOULIN MIROIR, n°ANFR: 071 014 0125, (communes concernées: Le Creusot, Marmagne, Montcenis)
- LACROST/LA CROIX DE PIERRE, n°ANFR: 071 014 0127, (communes concernées: Lacrost, Préty)
- MACON/LA GRISIERE, n°ANFR: 071 014 0128, (communes concernées: Charnay-les-Mâcon, Hurigny, Mâcon, Sancé)
- SAINT-REMY/LES ALLOUETTES, n°ANFR: 071 014 0129, (communes concernées: Chalon-sur-Saône, Chatenoy-le-Royal, Saint-Rémy)
- PARAY-LE-MONIAL/VIGNEMONT, n°ANFR: 071 017 0130, (communes concernées: Paray-le-Monial, Volessvres)
- SANVIGNES-LES-MINES/PARC MUNICIPAL, n°ANFR: 071 014 0131, (commune concernée: Sanvignes-les-Mines)
- AUTUN/MONTAGNE SAINT SEBASTIEN, n°ANFR: 071 014 0132, (communes concernées: Autun, Broyé)
- FUISSE/LES PELEES, n°ANFR: 071 014 0133, (communes concernées: Fuissé, Mâcon, Vinzelles)

#### 2 - des faisceaux hertziens de:

- FUISSE (n°ANFR: 071 014 0133) à MACON (196 rue de Strasbourg, n°ANFR: 071 014 0001), communes concernées: Charnay-les-Mâcon, Fuisse, Mâcon, Vinzelles
- IGE (n°ANFR: 071 014 0040) à FUISSE (n°ANFR: 071 014 0133), communes concernées: Davayé, Fuissé, Igé, La Roche-Vineuse, Prissé, Solutré-Pouilly, Verzé, Vinzelles
- MARTIGNY-LE-COMTE (n°ANFR : 071 014 0123) à IGE (n°ANFR: 071 014 0040), communes concernées: Ballore, Cluny, Donzy-le-National, Igé, La Guiche, La Vineuse, Lournand, Martigny-le-Comte, Mornay, Pressy-sous-Dondin, Saint-Bonnet-de-Joux, Saint-Vincent-des-Prés
- MARTIGNY-LE-COMTE (n°ANFR : 071 014 0123) à LE CREUSOT (n°ANFR : 071 014 0125), communes concernées: Blanzay, Ciry-le-Noble, Le Creusot, Les Bizots, Martigny-le-Comte, Montceau-les-Mines, Montcenis, Pouilloux, Saint-Vallier
- PARAY-LE-MONIAL (n°ANFR : 071 017 0130) à MARTIGNY-LE-COMTE (n°ANFR: 071 014 0123), communes concernées : Champlecly, Grandvaux, Martigny-le-Comte, Paray-le-Monial, Saint-Aubin-en-Charollais, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vignes, Volessvres
- SANVIGNES-LES-MINES (n°ANFR: 071 014 0131) à LE CREUSOT (n°ANFR: 071 014 0125), communes concernées: Blanzay, Charnoy, Le Creusot, Les Bizots, Montcenis, Saint-Bérain-sous-

Sanvignes, Sanvignes-les-Mines

- MESVRES (n°ANFR: 071 014 0124) à LE CREUSOT (n°ANFR: 071 014 0125), communes concernées: Le Creusot, Marmagne, Mesvres, Montcenis, Saint-Symphorien-de-Marmagne

- AUTUN (n°ANFR: 071 014 0132) à LE CREUSOT (n°ANFR: 071 014 0125), communes concernées: Autun, Broyé, Le Creusot, Marmagne, Montcenis, Saint-Symphorien-de-Marmagne

Cette enquête est ouverte pendant 39 jours consécutifs du 8 avril 2013 au 16 mai 2013

Durant cette période, un dossier sera déposé à la mairie de chaque commune concernée par un centre ou un faisceau hertzien, et pourra être consulté aux jours et heures normaux d'ouverture des bureaux.

Les observations des personnes intéressées pourront :

- soit être portées sur le registre d'enquête de chaque commune,
- soit être adressées par écrit à l'attention personnelle du commissaire-enquêteur, service état civil, élections et réglementation, mairie de MACON, siège de l'enquête ou par voie électronique (pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr) avant la fin du délai d'enquête.

Des informations complémentaires concernant cette enquête peuvent être demandées auprès du ministère de l'intérieur, direction des systèmes d'information et de communication à M. Bandet au 05 61 12 80 75.

M. Gérard Millerand, conseiller d'éducation en retraite est nommé commissaire-enquêteur titulaire et M. Georges Guilleminot, directeur financier de la Poste en retraite est nommé commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées:

- le mardi 9 avril 2013 de 9h à 12h à MACON
- le jeudi 18 avril 2013 de 14h à 17h à MARTIGNY-LE-COMTE
- le jeudi 16 mai 2013 de 9h à 12h à MESVRES
- le lundi 13 mai 2013 de 9h à 12h au CREUSOT
- le mardi 9 avril 2013 de 14h à 17h à LACROST
- le mercredi 24 avril 2013 de 9h à 12h à SAINT- REMY
- le jeudi 18 avril 2013 de 9h à 12h à PARAY-LE-MONIAL
- le vendredi 3 mai 2013 de 14h à 17h à SANVIGNES LES MINES
- le vendredi 10 mai 2013 de 14h à 17h à AUTUN

Le commissaire-enquêteur rendra son avis sur le projet dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête ;

Son rapport et ses conclusions seront tenues à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans les mairies concernées, dans les sous préfectures de d'AUTUN, CHALON-SUR-SAONE, CHAROLLES et à la préfecture de Saône-et-Loire. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure seront des décrets ministériels.